

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 44 (1980)  
**Heft:** 173-174

**Buchbesprechung:** Chronique bibliographique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

### NOUVELLES BRÈVES

#### RECTIFICATIF.

M. H. Glättli nous prie d'insérer le texte suivant :

Le lecteur attentif de la *RLiR* 43 (1979) aura constaté que l'exemple 27 à la page 315 de mon article y figure à tort. Je prie de substituer un exemple tiré du roman *Axelle* de Pierre Benoit, Albin Michel, Paris 1928, p. 171 à celui que j'ai emprunté au roman *Lunegarde* du même auteur. Le voici : Mais si vous croyez que c'est commode de lui faire changer d'idée !

H. GLÄTTLI.

#### DIVERS.

Willy BAL, *Afro-Romanica Studia*. Albufeira, Edições Poseidon, 1979, 163 pages.

Sous le titre *Afro-Romanica Studia*, le professeur Willy Bal regroupe cinq de ses articles publiés entre 1964 et 1975. En voici la liste : « Introduction aux recherches de linguistique romane en rapport avec l'Afrique noire », « Emprunts romans en Kintandu, dialecte kikongo » « Portugais *pombeiro* 'commerçant ambulant du Sertão' », « O destino de palavras de origem portuguesa num dialecto quicongo », « A propos de mots d'origine portugaise en Afrique noire ». Aucune présentation n'accompagnant la réédition de ces études, nous ne connaissons pas les raisons qui ont poussé M. W. Bal à opérer ce choix. Pourquoi par exemple publier à nouveau « Introduction aux recherches de linguistique romane en rapport avec l'Afrique noire » alors que dans ce domaine, et en se limitant encore à celui du créole, l'étude des créoles français a beaucoup progressé depuis dix ans, grâce notamment aux thèses et aux diverses publications de MM. Chaudenson et Carayol.

Brigitte HORIOT.

## DOMAINE GALLO-ROMAN

## TEXTES.

Étienne de FOUGÈRES, *Le Livre des Manières*, édité par R. Anthony LODGE. Textes Littéraires Français, Genève, Droz, 1979, 156 p.

Ce petit livre s'inscrit dans la meilleure tradition des éditions critiques de textes médiévaux. A. Lodge condense là la matière d'une thèse de doctorat de Manchester, sans doute beaucoup plus étendue, sans rien omettre d'essentiel. L'introduction nous dit tout ce qu'il faut savoir sur les manuscrits et les éditions, l'auteur, la date de la composition, son intérêt littéraire, la langue et l'établissement du texte. Le paragraphe consacré à la langue a retenu particulièrement notre attention. L'éditeur fait un décompte minutieux des formes et des mots attestés, soit dans l'ensemble des textes de l'ouest français, soit, au contraire, dans des domaines plus restreints comme le sud-ouest du domaine français (tourangeau, angevin), le normand, l'anglo-normand, l'occitan : le dialectologue en fera son profit. Notons en passant que *peille* « vêtement déguenillé » est un type lexicologique répandu sur toute la moitié sud de la France. En patois de la région lyonnaise, il signifie « chiffon » : ses dérivés *pelyiri* « chasse-mouches », *pelyon* « motte de gazon, pan de chemise » y sont encore très vivants (cf. *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, vol. V, *Commentaires et Index*, par P. Gardette et P. Durdilly, éditions du C. N. R. S., 1976, p. 401).

Les *manières*, ce sont les manières de bien vivre selon la morale et la religion, et selon son « état ». Les poèmes sur les « états du monde » sont nombreux dans la littérature médiévale. Mais l'auteur de cette petite pièce de 1344 vers, haut fonctionnaire de la cour des Plantagenet et évêque de Rennes, s'y révèle d'une hardiesse de pensée politique et sociale et d'un modernisme étonnantes. La versification (336 quatrains monorimes en octosyllabes), le style et la langue viennent renforcer l'impression d'originalité que donne ce texte du XIII<sup>e</sup> siècle, peu connu. Il n'en existait, il est vrai, jusqu'à présent, que deux éditions peu satisfaisantes, de la fin du siècle dernier. A. L. a repris entièrement le travail, revu le manuscrit en le corrigeant le moins possible (le petit nombre des leçons non conservées, dont la liste est donnée, le prouve), et éclairé le texte au moyen de notes abondantes et bien documentées : certains passages sont même traduits. Un regret cependant : le glossaire qui termine l'ouvrage exclut certaines catégories de mots faciles à retrouver, est-il dit, dans l'ancien français commun ou le français moderne, et renvoie à l'édition Kremer de 1886, qui en dressait la liste complète. Le texte, cependant, est difficile, et plus d'un lecteur pourra se trouver, au moins momentanément, dérouté.

La typographie est, bien entendu, impeccable : un petit modèle d'édition.

S. ESCOFFIER.

## LEXICOGRAPHIE.

*Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, publiés sous la direction de B. Quemada, 2<sup>e</sup> série, fascicule 15, Datations et Documents lexicographiques réunis par P. Enckell*, Paris, éd. C. Klincksieck, 1978, in-8°, xxx + 365 p.

Comme le précédent travail de P. Enckell (fasc. 12), ce volume est remarquable par le nombre et la variété des textes dépouillés, la plupart de français moderne. Les dictionnaires généraux monolingues ne sont pas absolument laissés de côté : La Châtre et Bescherelle donnent encore quelques mots. Mais ils le cèdent cette fois aux bilingues et aux trilingues. Sont en vedette le *Dictionnaire technologique français-allemard-anglais* d'E. von Hoyer et F. Kreuter, Wiesbaden 1904 (*fusible*, nom, *porte-balai*, *survolteur*) et le *Taschenwörterbuch der französischen und deutschen Sprache* de Langenscheidt, Berlin-Schöneberg 1929 (*demi-produit*, *raciste*, *réévaluation*). Autre originalité : le nombre des périodiques dépouillés. C'est probablement la *Revue des deux mondes* qui apporte le plus d'éléments (*commando* 1843, *faneuse* 1855, *polynésien*, adj., 1840), suivie de près par la *Nouvelle Revue française* (*coupe-coupe* 1912, *pseudo-classique* 1923, *supranormal* 1930). De la masse des auteurs, grands ou petits, aucun n'émerge, sauf peut-être, parmi les premiers, Pégu, assez souvent mis à contribution (*confusionisme* 1907, *dérattonnel* 1901, *surajourner* 1905). On note la place importante des petits ouvrages — pièces, chansons, rapports, libelles — de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. (*fille-mère* 1848, *frimousse* 1814, *racoleur* (de nouvelles) 1833). Si l'on examine les niveaux de langue, on remarque l'importance des mots et expressions familiers. On peut citer parmi les premiers *rafistolage* 1833, *rasant 'ennuyeux'* 1872, *service-service* (avec son origine) 1901 ; parmi les secondes, *faire feu des quatre pieds* 1793, *pour la frime* 1789, *dans la mélasse* 1871, *sentir le fagot* 1594. Mais la langue parlée tenue est également bien représentée : *apeuré* 1854, *décalage*, fig., 1925, *éclats de vois* 1643. La langue littéraire a aussi sa belle place : *lamartinien*, adj., 1832, *orgiesque* 1928, *pitoyabilissime* 1725. Les domaines les plus divers ont été explorés. Se rattachent à la physique : *intermoléculaire* 1868, *isolement* 1783, *tube à néon* 1912 ; à la chimie : *fluor* et *fluorure* 1823. Parmi les termes de zoologie, on relève *mustang* 1840, *noctule* 1760 (création), *mouche tsétsé* 1859. Quelques noms de plantes sont pris à A. P. de Candolle, 1816, comme *fève Tonga*, *oreille d'orme*, *pleurope*. La médecine est présente grâce à *anesthésique*, nom, 1850, *contre-indiquer* (au participe passé) 1770, *sanatorium* 1878. Le droit fournit *contr'enquête* 1649 et *légalisé* 1668. Le vocabulaire de la littérature donne *autobiographie* 1836, *dantesque* 1828, *inédit*, nom, 1811, etc. Les cinq attestations de *minnesinger* permettent d'esquisser l'histoire du mot. Les dérivés foisonnants construits sur *Gide* et *Zola* révèlent la créativité du français moderne, mais aussi le caractère éphémère de bien des néologismes. *Bergsonien*, nom, 1905, *kantianisme* 1801 et *kantisme* 1804, *néoplatonicien*, nom, 1827, rappellent de grands courants de pensée. Se rattachent au lexique religieux *bouddhisme* 1823, *illuminisme* 1798, *monothéiste* 1828. La concurrence des termes de linguistique *indo-germanique* (depuis 1823) et *indo-européen* (depuis 1836) est mise en lumière.

L'histoire n'est pas négligée (*carolingien* 1842, *interventionniste* 1837, *léninisme* 1918), non plus que la géographie (*éolien* av. 1814, *mistral* 1625, *névé* 1842). Le fascicule recensé présente en outre toute une série de substantifs et d'adjectifs tirés de noms de villes, de pays, de continents ; on sait que ces sortes de mots manquent dans beaucoup de dictionnaires historiques. On trouve ici, entre autres, *birman* 1813, *indochinois* 1842, *khmer* 1873, *marseillois* 1612, *océanien* 1841, *Portugais* v. 1490, *Tchéco-Slovaque* 1917. Enfin un bon nombre de termes usuels reflètent la vie quotidienne. Voici d'abord les conditions d'existence et l'habitat : *environnement* 1947, *reboisement* 1838, *urbanisation* av. 1924, *ville-champignon* 1911, *ville-musée* 1920. Citons pour finir des objets qui caractérisent l'activité professionnelle ou ménagère : *aspirateur de poussière* 1909, *bracelet-montre* 1909, *machine* (à écrire) 1899, *ouvre-boîte* 1929, *stylomine* 1929.

En conclusion, recueil très varié, qui a le mérite de présenter beaucoup de mots courants.

Quelques remarques. Les abréviations sont en principe celles du *FEW*. ADALINGUE, forme mod., 1834. 1824 : « *Adalingues*. s. m. pl. Nom donné autrefois à une race de nobles Germains », F. Raymond, *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences*, Paris. — AGGLOMÉRAT, 1823. 1803 : « Quand ces deux substances manquent [sc. le quartz et le feldspath], la pierre devient un *aglomérat* ou *agrégat*, ou plutôt un granitoid, parce que les mots *aglomérat* et *agrégat* sont trop généraux », H. J. Jansen, traducteur de l'anglais de J. Pinkerton, *Esquisse d'une nouvelle classification de minéralogie*, Paris, 41. — ALAQUER et AQUERRIR ‘ se poser sur l'eau ’, 1912. Une lettre de Monaco propose en 1913 *alaquer*, *aquarir* et *amerrir*, in L. Guilbert, *La formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris 1965, I, 250. — ARCHIPOINTU ‘ archevêque ’, 1863, 1896. 1847, dans le « Nain » ; v. G. Esnault, *Dict. hist. des argots français*, Paris 1965, s. *pointu*. — AVALASSE, rég., Saint-Domingue : pluie torrentielle, 1817. Même texte en 1803, signé Parmentier, *NDHN*<sup>1</sup> XII, 27. — BALEINIER, adj., 1389, Froissart (balenghier), 1406 (balengniere). Le *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, Paris-La Haye, fasc. 2, 1972, signale pour l'adjectif, chez le même Froissart : « vaisseauls que l'on dist baleniers », 62a. — BANGONA, 1929. Il serait intéressant de savoir si le mot existe et ce qu'il veut dire, bien que le rédacteur du texte ne s'en soucie pas. — BLAVET, champignon, 1816, aussi PALOMETTE (et var.), synonyme non relevé par le *FEW* VII, 523b-524a. 1790 : « ils regrettent de n'être pas dans le Béarn pour y manger des *palomètes*, qui n'ont jamais incommodé personne », J.-J. Paulet, *Traité des champignons*, Paris 1790-1793, I, iv. 1793 : « Le Mousseron palomette ou blavet. [...] sa surface est d'une couleur mélangée de bleu, de blanc & de vert, c'est-à-dire, de gorge-de-pigeon, sur-tout de pigeon ramier ou *palumbes*, d'où vient le nom de *palomette* ou *palumbette* qu'on lui donne en Béarn, où on le trouve. On l'appelle encore *blavet* », ibid. II, 208-209. C'est la *Russula virescens* (Schaeff. ex Zant.) Fr. — BRUYÉREUX, adj., 1834. Dans *Boiste* 1803 ; *Land* 1834 le dit inusité. — CÉSARIEN, s. m., 1836. Nécessité de préciser le sens : *césarien* ‘ officier ou ministre des procureurs des Césars ’ est déjà dans *Trév* 1721. — CHIROUTE, forme mod., 1836. V. un exemple de 1782 dans la *RLiR* XLII, 1978, 450. —

CHOU VACHE 'chou cavalier' 1849. 1825 : « le *Chou Cavalier, Chou Chèvre, Chou Vache, ou Chou en arbre*; le plus grand des Choux verts », L. du Bois, *Cours complet et simplifié d'agriculture*, Paris, VI, 62. Le DSN IX, 1817, 80 dit « chou à vache, chou à chèvre », le DHN III, 1843, 628a : « grand *Chou à vaches* », forme que recueille Besch 1845. — DÉLUGE, fig., poét. En prose aussi, puisque Rich 1680 s. v. cite, du *Quinte-Curce* de Vaugelas (1653) : « tout [sic] ces déluges d'armées qui avoient inondé la Gréce ». — DEMI-SAVANT, s. m., 1668. Le féminin correspondant se lit en 1716 : « une de ces demi-Sçavantes nous adressa la parole de la sorte », I. F. Limojon de Saint-Didier, *Le Voyage du Parnasse*, Rotterdam, 10. — EUROPÉEN, forme mod., 1721. Dans une lettre du 26-2-79, P. Enckell nous a lui-même signalé *european* adj. 1605, *europeen* adj. 1616, *Europeen* nom 1616. On souhaite la publication rapide de ces précieuses attestations avec leur contexte. — EX-MINISTRE, 1776. Trév 1752, sous *ex*, écrit : « Préposition latine, qui quelquefois dans notre langue, étant mise devant un nom de charge ou de dignité, signifie une personne qui a été dans cette charge ou dignité ». Ajout de l'édition. — FICHER (SE - DE) 'ne faire aucun cas de', v. 1751. Le DDM<sup>4</sup> a relevé le terme dès 1695. E. Lenoble l'utilise en 1691 : « Disant qu'il se fichoit des gens de la Justice », *Esope, comedie Accomodée au Théâtre Italien*, Paris, 37. Vers déjà cité (peu exactement) d'après le recueil de Gherardi par W. J. Kirkness, *Le français du théâtre italien*, Genève 1971, 373. — GARE LES JAMBES, GARE LA GRAISSE. On peut ajouter : « Gare les bœufs ! », Beaumarchais, *Les Bottes de sept lieues* (1760-1763), sc. IV, in *Parades*, éd. P. Larthomas, Paris 1977, 71. — GENEUVRETTE, s. f. (rég. ?), manque t. lex. FEW V, 75b relève : Mars. *genibreto* f. 'genièvre', Yonne *genabrette* morv. 'fruit du genièvre'. RFL XI, 239 donne aussi *jénèvrette*, f., *j'nâbrette*, f., Champagne, Saintonge. — GRIBOURI, av. 1750. Le texte cité est pris au *Spectacle de la nature* de N. Pluche, II, 353, tome publié en 1735. — HICKORY, var. *hickery*, 1765. V. dans la RLiR XLII, 1978, 451 une attestation de « Hickories », pl., 1707, et quelques jalons pour l'histoire du mot. — HINDOUSTANI, ling., 1814. Des var. du XVIII<sup>e</sup> s. ont été signalées dans la RLiR XL, 1976, 231-232. — HOMME-TYPE, IMPRESSIONNISTE-TYPE, LAURÉAT-TYPE, etc. Il semble que « type » puisse être rattaché ainsi à un grand nombre de noms, qu'il n'est peut-être pas utile de relever. — IONIEN, adj., 1765. 1556 : « Si est ce qu'à la fin ils les eussent tuées Sur l'onde Ionienne », Hymne de Calais et de Zethes, vers 425-426, *Le Second Livre des Hymnes*, in Ronsard, *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, VIII, Paris 1935. — KRAAL, village afr., 1763. 1741 : l'autorité du chef hottentot « est entièrement bornée au Kraal, ou Village, qui est le lieu de sa résidence », J. Bertrand, *Description du Cap de Bonne-Espérance ... tirée des Mémoires De Mr. Pierre Kolbe, Maître ès Arts*, Amsterdam, I, 138 ; « des Capitaines des Kraals », ibid. ; « quelqu'un du Kraal », I, 141 ; etc. — LLANOS, esp., géogr., 1823. Exemple isolé de « lanos », 1598, dans notre *Contribution à l'étude des termes de voyage en français* (1505-1722), Paris 1963, 305. — MAL DE L'AIR, 1912. On a dit d'abord « mal aérien », 1868, Guilbert, *op. cit.* II, 578b. — MASTICATEUR, adj., 1817. Manque le tome de l'ouvrage cité, NDHN<sup>2</sup>. — MONOTHÉISTE, adj., R, Lex., ND, PR, 1834 Landais; 1828.

Attestation d'autant plus intéressante que le mot n'est pas relevé par *Landais* 1834, en dépit de l'indication des dictionnaires. — NAZIONAL, polit., d'après nazi, 1936. C'est un jeu de mots par croisement (nazi × national), sans lendemain. Cf. l'article NOSTALGIDE, 255. — NUIT DU TOMBEAU. Amusante suite d'attestations de 1607 à 1853, qui montre le goût des poètes pour ce cliché ; mais est-ce là purement une question de lexique ? — OBÉIR (S'), 1834, Boiste. Déjà dans l'édition de 1823. — OREILLETTE, s. m., rég., bot. : helvelle, 1816. Sûrement féminin. En 1790 : « Oreillettes des arbres », Paulet, *op. cit.* I, 557a ; var. à l'index du t. I : « Oreillères des arbres ». — ROUCOUERIE, exploitation agric., en Guyane, 1842. Var. 1730 : « Il n'y a dans toute la colonie de Cayenne que 20 sucreries, 86 roucouries, une seule indigoterie & 6 grandes caffeteries », J.-B. Labat, *Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne*, Paris, III, 222-223. De même en 1743 : en Guyane, « l'on est obligé, par le peu de durée des terres, de faire tous les ans de nouveaux abbatis pour l'entretien des Sucreries & des Roucouries », P. Barrère, *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, Paris, 118. Var. 1763 : « une petite charrette [...] porteroit à la Roucouyerie en un soir toute la coupe d'un jour », le chevalier de Préfontaine, *Maison rustique, à l'usage Des Habitants de la partie de la France équinoxiale, connue sous le nom de Cayenne*, Paris, 65. — ROUGIR, 1546, et les infinitifs substantivés qui suivent. Tout infinitif peut se construire ainsi dans l'ancienne langue : question de syntaxe. — SCHOPENHAUÉRIEN, adj. et s. m., 1888. On a aussi employé comme adjectif *schopenhauéresque* : « Nés du surblaséisme d'une civilisation schopenhauéresque, les Décadents ne sont pas une école littéraire », *Le Décadent*, 10 avril 1886, cité par P. Martino, *Parnasse et Symbolisme*, Paris 1930, 144. C'est le numéro de la revue d'où est tiré *schopenhauérisme*, qui fait adresse ensuite dans l'ouvrage recensé. — TATA, cordon, 1771. Dans *Trév* 1721. — WOLFRAM, minér., 1765, var. *volfran* 1786. 1759 : « Le Wolfram & le Schirl, ce sont des substances qui ressemblent par la couleur & le tissu aux cristaux d'étain », P.-H. d'Holbach, traducteur de l'allemand de J. G. Lehmann, *Traité de physique, d'histoire naturelle, de mineralogie et de métallurgie*, Paris, I, 133. — ZAKOUSKI, t. russe : hors d'œuvre, 1922. 1887 : à Wierzbolovo, « nous entrons dans le *traktir* (buffet de la station), qui a bien conservé la couleur locale avec sa longue table chargée de *zakouski* (hors-d'œuvre), de flacons de *wodka* (eau-de-vie blanche de grains), de kummel, etc. », N. Hardoin, dit D. de Lonlay, *De Paris à Moscou*, Tours, 19. — ZINZOLIN 2, adj., 1612. Exemple de 1611 in *Z. f. r. Ph.* 92, 1976, 109.

Complément (lettres i- et j-) ; il va de soi que beaucoup des dates proposées ci-après ne sont pas définitives. — ICAQUIER, arbre tropical, *FEW* XX, 68a : 1776. 1770 : « *Icaquier*. Cet arbre a beaucoup d'air du Poirier », J.-B. Pouppé-Desportes, *Traité ou abrégé des Plantes usuelles de S. Domingue*, Paris, 45. — INCENSAIRE, *FEW* IV, 621a : *encensier* 'romarin' 1776. 1544 : « *Libanotis, incensaire, ou romarin* », L. Duchesne, *In Ruellium de Stirpibus epitome*, Paris, 45. — INCORPORER 'mêler intimement des substances', *GLLF* : 1596. 1495 : « eau rose deux liures incorporees », Th. Le Forestier, *Le régime contre l'épidémie et pestilence*, Rouen, C5 r°. — INDÉMONTRABLE, *PR* : hapax 1582,

1726 ; le *GLLF* précise : 1726, *Dictionnaire néologique*. 1722 : « Les preuves de *fait* forment la plus grande évidence, la plus entière certitude où l'esprit humain puisse arriver dans les choses indémontrables par elles-mêmes », Cl. Houtteville, *La Religion chrétienne prouvée par les faits*, Paris, 5. Le *Dictionnaire néologique* de l'abbé P. F. Guyot-Desfontaines présente s. v. « *indemonstrables* », pl. — INDIGOFÈRE, manque *FEW*, *GLLF*. 1803 : « On cultive beaucoup la plante *indigofère* dans les colonies françaises de l'Amérique, principalement aux Antilles », *NDHN<sup>1</sup>* XII, 23. — INFUSOIRE, *BW* : 1792, *PR* : 1795. 1791 : J. G. Bruguière, *Tableau... contenant l'Helminthologie, ou les Vers infusoires, les Vers intestins, les Vers mollusques, etc.*, Paris. — INTERROGATIF, adj., *PR* : 1529. 1499 : « *g[allice]. interrogatif* Idem. *interrogatiuus, a, um* », J. Lagadeuc, *Catholicon*, éd. Chr.-J. Guyonvarc'h, Rennes 1975, 117a. — ISCHIADIQUE 'celui qui souffre de la sciatique', *FEW* IV, 819a, *Hu* : 1549. Var. 1548 : la semence de l'aurone « profite aux rompus, ischiadics, spasmez », E. Fayard, *Galen de la faculté dez simples medicamans*, Limoges, VI, 1 ; etc. — ISCHIATIQUE, s. f., 'sciatique', *FEW* IV, 818b, *Hu* : var. *isciaticque* 1532. 1573 : « la maladie prend son nom de la partie vexée : comme Ischiatique, quand la goutte saisit les hanches », *Traicté de la Goutte ... par Demetrius Pepagomenus... Traduict en François ... par M. Federic Iamot*, Paris, 14. — ISCHIE 'sciatique', *Hu* : Rabelais [1552]. 1548 : l'ivraie « profite contre ischie », Fayard, *op. cit.* VI, 8 ; etc. — ISCHURIE, *GLLF* : v. 1560, Paré. 1548 : « perruque de iaune Amarant bue ên vin secourt contre ischurie », Fayard, *op. cit.* VI, 22 ; même forme, VI, 47. — IVE 'bugle, Ajuga L. (plante)', *FEW* IV, 826 a: forme mod. 1555. xv<sup>e</sup> s. : « *Iva*, c'est une herbe que l'en appelle yve (ive) », *GHerbier* n° 248. L'éditeur G. Camus encadre de parenthèses les formes attestées dans la suite non publiée des articles. — IVE ARTHÉTIQUE 'ivette musquée, Ajuga iva (L.) Schreb. (plante)', *FEW* ibid. : *i. arthetice* 1542, *i. artritique* Ol de Serres, *i. artetique* 1587. Var. 1542 : « *Iue arthretice* », *Gesn* 2. Var. 1544 : « *Iue muschate & arthritice* », Duchesne, *op. cit.* 23. 1550 : « *Iue Arthetique* », G. Guérout, traducteur du latin de L. Fuchs, *L'Histoire des plantes mis en commentaires*, Lyon, 526a. — IVE MUSQUÉE 'id.', *FEW* ibid. : 1564. Var. 1549 : « De l'*Yue musquée* », *Fousch* 340A. 1550 : « De l'*Iue Musquée* », Guérout, *op. cit.* 598a. — IVOIRE 'coquille du genre buccin', *FEW* III, 199b : 1849. 1803 : « *Ivoire*, nom donné, par les marchands, à une coquille du genre *buccin* de Linnaeus », *NDHN<sup>1</sup>* XII, 181. — JABIRU, *GLLF* : 1765. 1754 : « Le *Jabiru* de Marcgrave, le *Negro-Jabiruguacu* du même, le *Cariama*, sont des espèces de *Grues* », F. A. Aubert de La Chesnaye des Bois, *Système naturel du règne animal*, Paris, I, 164. 1759 : « *Jabiru*, oiseau du Brésil [...]. Le *Jabiru*, dit-il [sc. J. Th. Klein], a le bec jaune, & le bout en est rouge », *DRUA* II, 512a. Mot tupi et guarani passé dans les ouvrages latins à la suite du traité de G. Marggraff van Liebstad dit Marcgravius, *Historiae rerum naturalium Brasiliae libri octo*, Lugduni Batavorum et Amstelodami 1648. — JABOTIÈRE, *FEW* IV, 3b : 'variété d'oiseau sauvage' 1829. 1741 : « *Les Oyes sauvages*, qui ont reçu le nom d'*Oyes Jabotieres*, ont, comme leur nom le désigne, cette partie du corps fort grosse », Bertrand, *op. cit.* III, 144. Buffon, qui renvoie à ce passage, dit que l'oise de Guinée se distingue « par sa gorge enflée & pendante »

en manière de poche ou de petit fanon ; caractère très-apparent & qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières* », *Histoire naturelle des oiseaux*, Paris, IX, 1783, 73. Le terme français paraît transposer l'allemand de Kolb « *Kropff-Gänse* », *Caput Bonae Spei hodiernum, das ist : vollständige Beschreibung des africanischen Vorgebürges der Guten Hoffnung*, Nürnberg 1719, 179b. — JACOBIN 1. ‘espèce de pigeon’, *GLLF* : 1874. 1750 : « Le Pigeon à Chaperon, ou le Jacobin », E. Albin, *Histoire naturelle des oiseaux ... traduite de l'anglois*, La Haye, III, 18, n° 43. Adaptation de la forme anglaise, restée telle quelle sous la gravure : « *The Jacobine Pidgeon* ». 1754 : « *Pigeon à Capuchon, ou Jacobin. Columba cucullata* ; en Hollandois *Capper* ; en Anglois *Jacobine*, Albin Tom. III. n. 43 », Aubert de La Chesnaye, *op. cit.* I, 160. 2. ‘gros-bec des Indes, *Loxia malacca* Linn. et Lath.’, *FEW* ibid. : 1797. 1775 : « La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers, est l'oiseau connu des Curieux, sous le nom de *Jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif & assez bien appliqué », Buffon, *op. cit.* III, 468. 3. ‘canard mörillon, *Anas glaucion* L.’, *FEW* ibid. : pic., Brie, Nemn 1797. 1783 : « *Le Morillon*. [...] En Brie, *le jacobin* », Buffon, *op. cit.* IX, 227. 4. ‘vanneau, *Tringa vanellus* L.’, manque *FEW*. 1767 : « Il y en a qui l'appellent *Jacobin*, à cause de son plumage noir & blanc », F. Salerne, *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie*, Paris, 343. 5. ‘martinet à ventre blanc, *Hirundo apus* L.’, manque *FEW*. 1779 : « En Savoie, le peuple l'appelle *jacobin* », Buffon, *op. cit.* VI, 660. 6. ‘espèce de coucou, *Cuculus melanoleucus* Lath.’, manque *FEW*. 1779 : « *Le Jacobin huppé de Cormandel* », Buffon, *op. cit.* VI, 380. 1803 : « *Jacobin huppé* », *NDHN*<sup>1</sup> XII, 228. 7. ‘esp. de champignon comestible’, *GLLF* : 1845. 1790 : « *Le ventru brun et blanc, ou le jacobin* », Paulet, *op. cit.* I, 569b. Adaptation du nom latin de ce végétal chez G. Scopoli, cité ensuite : « *Agaricus jacobinus* Scopoli, n° 1511 ». C'est bien l'espèce 1511 dans la *Flora carniolica* de ce savant, 2<sup>a</sup> ed., Vindobonae 1772, II, 438. — JACOBINE 1. ‘corneille mantelée, *Corvus cornix* L.’, *FEW* V, 11a : 1803. 1767 : « On l'appelle *Corneille mantelée*, parce qu'elle est noire & grise, comme si elle étoit vêtue d'un Manteau ; quelques-uns la nomment la *mantelle* ; d'autres la *Bedeauge*, à cause de sa robe de deux couleurs ; le *Meunier* ou la *Meuniere*, pour la même raison, ou la *Jacobine* », Salerne, *op. cit.* 88. Ce texte fournit aussi de nouvelles datations pour d'autres noms de l'oiseau : CORNEILLE MANTELÉE (*FEW* VI/1, 275b : 1791), BEDEAUDE (*FEW* XV/1, 102b : *bedaude* 1791, *bedeaude* 1838), MEUNIER (manque *FEW*), MEUNIÈRE (*FEW* VI/3, 37a : 1791). 2. ‘oiseau-mouche à collier, *Trochilus mellivorus* Lath.’, *FEW* ibid. : 1845. 1779 : « *L'Oiseau-mouche à collier ; dit la Jacobine* », Buffon, *op. cit.* VI, 34. — JACQUEROTTE ‘gesse tubéreuse, *Lathyrus tuberosus* L.’, *FEW* V, 10b : ‘tubéreuse’ Besch 1845-Lar 1931. 1817 : « *Jaquerote*. C'est la *Gesse tubéreuse*, aux environs d'Angers. (B[osc].) », *NDHN*<sup>2</sup> XVI, 489. 1822 : « *Jaquerote*. (Bot.) Dans quelques cantons, et particulièrement dans l'Anjou, on donne ce nom à la gesse tubéreuse », *DSN* XXIV, 156-157. Besch, qui utilise ces dictionnaires, modifie l'orthographe et change l'identité de la plante : « *Jaque-rotte*. s. f. bot. Un des noms vulgaires de la tubéreuse ». Cet article est recopié par Lar 1873, mais un second article s'y ajoute : « *Jacquerotte* s. f. [...] Nom vulgaire

de la gesse tubéreuse ». *LarI*, s. *jaquerotte*, renvoie à *jacquerotte*, mais précise, s. *jacquerotte* ou *jacquerette* : « Ce prétendu nom vulgaire de la gesse tubéreuse est sorti de *jaguerotte*, coquille typographique pour *jagnerotte*, nom que porte en Anjou la gesse tubéreuse. *Jagnerotte* paraît être une prononciation altérée de *jarnote*, *gernote...* ». Sur l'origine de ce dernier mot, v. A. Thomas, *R XXIX*, 1900, 177-178. — JALOUSIE (FLEUR DE) ‘Amarantus tricolor L.’, *FEW XIV*, 659a : 1829. 1803 : « *Fleur de jalouse*. C'est une espèce d'*Amaranthe* », *NDHN<sup>1</sup>* VIII, 511. 1817 : « *Fleur de jalouse*. Voyez *Amaranthe Tricolore* », *NDHN<sup>2</sup>* XI, 561. — JAMBIER ‘espèce d’agaric’, *FEW II*, 115b : *jambier blanc* 1832. 1793 : « *Les Jambiers*. Les champignons de cette famille se font remarquer par leurs tiges hautes [...]. On en peut distinguer deux espèces principales, qui sont, le *Jambier blanc* & le *Champignon réglisse* », Paulet, *op. cit.* II, 210. — JANFRÉDÉRIC ‘esp. de merle d’Afrique, *Turdus phoenicurus* Lath.’, *FEW V*, 47a : 1829. 1802 : « *Le Janfrédéric*. Ce petit merle, qui semble se rapprocher beaucoup de notre rossignol par sa forme, ses longues pattes et sa taille, s'est nommé lui-même ; car il répète d'une manière très-distincte *Janfrédric* ; aussi les colons blancs et noirs du Cap de Bonne-Espérance ne le nomment-ils pas autrement », F. Levaillant, *Histoire naturelle des oiseaux d’Afrique*, Paris 1799-1808, III, 54. 1803 : « *Janfrédéric* », *NDHN<sup>1</sup>* XII, 243. — JAQUET ‘la petite bécassine, *Scolopax gallinula* L.’, *FEW V*, 10a : 1845. 1788 : « Il y a une autre espèce de bécassine, appellée *bécot*, *jaquet*, *foucaud*, suivant les différentes provinces, et en Picardie *deux pour un* », G. F. Magné de Marolles, *La chasse au fusil*, Paris, 508. Ce texte fournit aussi des attestations de FOUCAUD (manque *FEW*) et de DEUX POUR UN (*FEW III*, 181a : 1793). — JARRETIÈRE ‘*Lepidopus argenteus* L. (poisson)’, *FEW IV*, 68b : 1845. 1770 : « *La Jarretiere*. Le Corps en épée, argenté », A. Goüan, *Histoire des poissons*, Strasbourg, 107. Il est précisé p. xiii : « *Fig. 4. La Jarretiere (Genre nouveau)* ». — JASEUR 1. ‘celui qui jase’, *GLLF, PR* : 1538. 1534 : « Monsieur le jaseur, Dieu vous guard de mal », Rabelais, *Garg.*, éd. P. Jourda, Paris 1952, I, 53. 2. ‘genre de passereaux dentirostres, *Ampelis garrulus* Lath. et var.’, *GLLF* : 1770, *PR* : 1755. 1731 : « *GARRULUS CAROLINENSIS. The Chatter. La [sic] Jaseur de la Caroline* », M. Catesby, *The Natural history of Carolina, Florida and the Bahama Islands... Histoire naturelle de La Caroline, la Floride & les Isles Bahama*, London 1731-1743, I, pl. 46. Coquille : *Jaseur* est correctement repris dans le texte qui suit par *il*. — JASEUSE ‘tirica, esp. de perruche à queue courte’, *FEW IV*, 73a : 1845. 1803 : « *Jaseuse, Petite-Jaseuse*, nom vulgaire du *tirica*, espèce de *touis* ou *perruche à queue courte* », *NDHN<sup>1</sup>* XII, 286. — JAUNAU ‘ficaire, *Ficaria ranunculoides* Moench.’, *FEW IV*, 26a : 1845. 1817 : « *Jaunau*. Nom de la *Renoncule ficaire*, aux environs d’Angers », *NDHN<sup>2</sup>* XVI, 545. — JAUNE A COLLET ROUGE, JAUNE BRUN, JAUNE ÉCARLATE, JAUNE GRIS, sortes de champignons, *FEW IV*, 25b : tous 1845. 1790 : ces dénominations paraissent avoir été créées par Paulet, qui fournit dans sa *Synonymie des espèces* : « 346. Le jaune à collet rouge », *op. cit.* I, 583b ; « 224. Le jaune-brun ou gris », I, 571a ; « 226. Le jaune écarlate », I, 571a ; de plus : « 230. Le jaune-blanc piqueté », I, 572a et « 223. Les tout jaunes », I, 571a. — JAUNE D’EAU ‘nénuphar jaune’,

*FEW* IV, 25b : 1568. 1547 : au chap. 203, *De Nymphaea*, « Gallicè Blanc d'eau, ou Iaulne d'eau », L. Fuchs, *De Historia stirpium commentarii insignes*, Lugduni, 574. 1548 : « Ninfea. Nenufar [en latin]. Vulgayre. Blanc d'eaue. Iaune d'eaue », Fayard, *op. cit.* VIII, 3. — JAUNE D'ŒUF 1. ‘esp. de nérite, Nerita vitellus L. (coquille)’, *FEW* IV, 25b : 1845. 1775 : « Jaune d'œuf [...]. Coquille univalve du genre des limaçons », Ch. Favart d’Herbigny, *Dictionnaire d'histoire naturelle*, Paris, II, 173. 2. ‘orange’, *FEW* ibid. : 1845. 1793 : « On l'appelle encore en France dorade, endorguez, jaune d'œuf, aulonjat, cadran, & enfin oronge, terme qui est le plus usité », Paulet, *op. cit.* II, 321. La dénomination correspondante de langue d'oc est attestée plus anciennement : « FUNGUS luteus magnus speciosus. I. B. vulgò dicitur jaune d'iou », P. Magnol, *Botanicum monspeliense*, Lugduni 1676, 103. — JAUNELLET ‘chanterelle’, *FEW* IV, 25b : 1793. En effet : « on l'appelle encore chevrille, chevrette, jeaunelet », Paulet, *op. cit.* II, 129. On note aussi CHEVRILLE (manque ce sens, *FEW* II, 298a) et CHEVRETTE (*FEW* ibid. : 1832). — JAUNET D'EAU ‘nénuphar jaune’, *FEW* IV, 25b : 1541. 1539 : « Nymphaea, iaulnet d'eau », Duchesne, *op. cit.*, éd. de 1539, a vij ro. — JAUNETTE ‘millepertuis hérissonné, Hypericum hirsutum L.’, *FEW* IV, 26a : ‘hypericum perforatum’ 1606. 1550 : « De Foin dur, ou Iaunette espece de Mille pertuis », « Les Françoyls anciens l'appelloyent Iaunette », Guérault, *op. cit.* 56a. Pour l'identification de la plante, v. notre article des *Mélanges G. Moignet* (à paraître, Strasbourg 1980). — JAUNOTTE 1. ‘chanterelle’, *FEW* IV, 25b : 1845. 1822 : « Jaunotte. (Bot.) Dans quelques lieux de la Champagne on nomme ainsi la chanterelle, agaricus cantharellus de Linnaeus », *DSN* XXIV, 216. 2. ‘russule jaune, Russula lutea Fries’, *FEW* ibid. : manque ce sens. 1790, dans les « Petits prévats ou poivrés sans suc », « e. Jaunes, à feuillets blancs, ou Jaunottes », Paulet, *op. cit.* I, 527b. Le *NDHN*<sup>2</sup>, en 1817, enregistre, avec ce sens, jaunote, XVI, 546 ; le *DSN*, en 1822, jaunotte, XXIV, 216. *Jaunotte* passe dans *Besch* 1846, puis dans *Guérin* 1892. — JEANNETTE ‘narcisse des poètes, Narcissus poeticus L.’, *GLLF* : 1845. 1817 : Jeannette. Le *Narcisse des poètes* porte ce nom dans beaucoup de lieux », *NDHN*<sup>2</sup> XVI, 547. — JÉSUITE, forme mod., *GLLF* : v. 1560, *PR* : fin xv<sup>e</sup> s. 1552 : « Jacobins, Jesuites, Cappussins », *Rab* IV, éd. cit. II, 92. — JET D'EAU MARIN ‘ascidie’, *FEW* V, 13a : 1802. 1759 : « Jet d'eau marin : C'est une production singulière du Cap de Bonne-Espérance, qui se présente à l'œil, comme une éponge, ou une pièce de mousse », *DRUA* II, 535b. — JONC A COTON ‘linaigrette, Eriophorum L.’, *FEW* V, 65b : norm., ‘Eriophorum angustifolium’, non daté. 1817 : « Jonc-à-coton. Ce sont les *Eriophores* », *NDHN*<sup>2</sup> XVI, 557. 1822 : « Junc à coton. (Bot.) On donne ce nom aux linaigrettes », *DSN* XXIV, 237. — JONC DE CABAS ‘butome en ombelle, Butomus umbellatus L.’, *FEW* ibid. : 1567. Var. 1544 : « Butomus, ionc a cabas, ou marin, offic. & herb. iuncus cabasinus », Duchesne, *op. cit.* 18. — JONC DES CHAISSERS ‘scirpe des lacs, Scirpus lacustris L.’, *FEW* ibid. : ard., non daté. 1817 : « Junc des chaisiers. Le Scirpe des lacs porte ce nom dans quelques lieux », *NDHN*<sup>2</sup> XVI, 557. — JONC FLEURI ‘butome en ombelle’, *FEW* ibid. : norm., JorFl; AnnNorm 1895, 304. 1764 : « Junc fleuri, Butomus. Sa racine est grosse, nouée, blanche & fibreuse »,

*Valm* III, 163. — JONC MARIN ' id. ', manque *FEW* ibid. 1542 : « Butomus : uul. iuncus cabacinus [...] *Ioncz marins* », *Gesn* 15. Ex. de 1544 supra, s. JONC DE CABAS.

Raymond ARVEILLER.

#### ÉTUDES.

Dans la collection *Contributions au renouveau du folklore en Wallonie*, on notera la parution des volumes VIII, IX et X, qui sont les *Actes* des colloques organisés par le Centre d'Études d'Arts, Traditions et Parlers Populaires de l'Institut de Sociologie et la Commission d'Arts et Traditions Populaires de la Fondation Charles Plisnier, sous le patronage de la Commission Royale Belge de Folklore.

Le vol. VIII réunit les communications présentées au colloque organisé, en 1974, sur *La médecine populaire en Wallonie*. Neuf communications de folkloristes, pharmaciens, médecins et vétérinaires font le point sur différentes traditions populaires ayant trait à la médecine.

Le vol. IX contient les communications concernant *Le maugré* présentées au colloque organisé, en 1975, sur les rapports entre les traditions populaires et le droit. Elles étudient la coutume du *maugré*, qui est en usage dans une partie du Hainaut belge et dans certaines régions du nord de la France, et qui est connue, en dehors de ces régions, depuis la publication, en 1910, du roman (*Le maugré*) de l'écrivain belge Maurice des Ombiaux. *Le maugré* (mauvais gré, ou haine de cense) représente, pour les agriculteurs de ces régions, le vol de la terre à l'ancien occupant qui a refusé les conditions d'un nouveau bail proposées par le propriétaire et, « par extension, *maugré* définit les représailles déclenchées par ce vol, pour sanctionner celui qui a bafoué le droit de l'occupant ».

Le vol. X réunit les six communications présentées au colloque organisé, en 1978, sur *Le folklore de saint Hubert*. Ces contributions font ressortir la place importante qu'occupe, dans les traditions populaires, ce saint qui est l'un des plus prestigieux dans l'hagiographie de la Wallonie.

Les trois volumes de cette collection — dirigée par M. Albert Doppagne — intéressent au plus haut point les folkloristes, qui y trouveront de précieuses informations. Ils intéressent aussi les dialectologues, car ils contiennent beaucoup de termes et de formules en dialecte.

J.-B. MARTIN.

Albert DUD'HUIT, Alain MORIN, Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, *Trésor du parler percheron*. Préface de Jacques MONFRIN, illustrations de J.-P. CHAMPDAVOINE. *Cahiers Percherons*, 4<sup>e</sup> trimestre 1979, numéro hors série édité par l'Association des Amis du Perche, Mortagne au Perche, 1979, 317 pages.

Au point de départ du *Trésor* se trouve une liste de mots constituée dès 1920 par Albert Dud'huit en partant de son village natal de Verrières et en élargissant son champ d'investigation jusqu'à lui donner la forme d'un pentagone

constitué par Nogent-le-Rotrou, Bellême, Mortagne, Longny, La Loupe. Cette liste, qui ne comptait pas moins de 1 295 mots, ne fut jamais publiée mais, le 15 janvier 1956, son auteur confiait, en tête de son carnet de notes, qu'il serait heureux « qu'un plus jeune relève le flambeau... pour compléter encore ces listes, et éviter ainsi la chute dans l'irrémissible oubli ». En 1973, soit 17 ans plus tard, le flambeau était repris par Alain Morin et le champ d'investigation encore élargi, mais essentiellement à partir de sources écrites. Alain Morin ne se contenta pas de dépouiller les lexiques et les textes patoisants percherons des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles mais, par souci d'exactitude, il passa au crible tous les mots recueillis chez les auteurs consultés. A cet effet, et au sein de l'Association des Amis du Perche, se constitua une commission du Dictionnaire. Ce fut Marie-Rose Simoni-Aurembou, auteur de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Ile-de-France et de l'Orléanais (Ile-de-France, Orléanais, Perche, Touraine)* qui assuma la direction scientifique de l'Ouvrage.

Réalisation collective, le *Trésor du parler percheron* a pu bénéficier des talents propres à chacun de ses réalisateurs, aussi se présente-t-il au lecteur sous un aspect particulièrement attrayant. Le dictionnaire proprement dit échappe à la sécheresse du genre en présentant bien souvent le mot non pas isolément mais dans une phrase ; chaque fois la provenance du mot ou du sens est indiquée, une carte de localisation en permettant le repérage immédiat. Dans les cas nombreux où des mots différents ont la même acceptation, il y a un système de renvoi au mot vedette qui a été défini. Une préface due à la plume de Jacques Monfrin éveille l'intérêt au dictionnaire en traçant les lignes générales de la segmentation dialectale de la France tandis que des notes sur le parler percheron rédigées par Mme Simoni, essentiellement des remarques de phonétique, complétées par des observations grammaticales écrites au début du XX<sup>e</sup> siècle par l'abbé Peschot, permettent de situer le parler percheron dans le temps et dans l'espace. Six pages d'expressions pittoresques, douze planches d'illustrations et un recueil de poèmes et récits en parler percheron empruntés à quelques-uns des auteurs consultés, achèvent de donner agrément et intérêt à cet ouvrage par ailleurs élégamment relié.

Brigitte HORIOT.

Dominique DECOMPS, avec la collaboration de Gérard GONFROY, *L'occitan redde e ben:lo lemosin*, Collection de l'Institut d'Études occitanes, ISBN 2-85294-051-5 Éditions-disques Omnivox, 8 rue de Berri, 75008 Paris, 1979, 248 p.

Ce travail mené par Dominique Decomps, assistée de Gérard Gonfroy, est présenté par Pierre Bec, p. 5-6, qui souligne les problèmes théoriques et les problèmes pratiques que pose toute intervention au plan de la didactique de l'occitan, langue vivante. Disons en d'autres termes que des professionnels de la langue occitane, experts de la langue et de la culture actuelles — et rien de plus dans le plan présent —, ont rédigé un manuel d'apprentissage de l'occitan, dans sa variété limousine ; ce manuel, fondé sur les techniques audio-orales pratiquées par l'ensemble des professeurs de langues vivantes, est scientifiquement

à jour au plan de la méthodologie linguistique : « N'apprenez jamais une liste de mots isolés par cœur », est-il écrit en capitales grasses p. 10 de l'avant-propos des auteurs sur la manipulation du cours par les apprentis, ou les maîtres. Les choix culturels et les choix graphiques sont explicités p. 11-13, pour le domaine géographique couvert (p. 14). La leçon préalable sur la prononciation (p. 15-22) est le fruit — on s'en rend compte très vite — d'un long travail de laboratoire souterrain ; les deux auteurs sont à titre égal des experts rigoureux de la langue ; nous avons donc ici de bonnes données, au plan scientifique et didactique. Le plan des 25 leçons est articulé autour de l'emploi du vocabulaire, situé dans des contextes enregistrés, donnant lieu à des remarques grammaticales regroupées en progression (morphologie du système nominal, p. 1-42, syntaxe de la phrase, p. 42 sqq.). La leçon se termine par des exercices oraux et des exercices de traduction, permettant de contrôler l'accélération de l'acquisition.

Le manuel tel qu'il se présente correspond à un besoin formulé par divers types d'usagers : enseignement primaire et secondaire de l'occitan, enseignement supérieur de l'occitan langue vivante : à cet égard, le livre est un modèle irréprochable, s'il s'agit d'acquérir et de faire acquérir la maîtrise écrite d'une variété d'occitan. Le vocabulaire intégré à chaque leçon est récapitulé dans un lexique terminal, comportant les termes occitans en caractères gras droits, la convention italique marquant la position de l'accent tonique de mot, très heureuse innovation typographique, qui est adoptée pour tous les mots qui ne sont pas monosyllabiques.

Heureux étudiants et heureux maîtres qui, pour apprendre la langue, disposent d'un tel outil !

Mais ce livre n'est pas qu'un manuel de langue ; il peut être considéré comme l'apprentissage — au niveau rudimentaire de l'anatomie —, de l'analyse des textes de la tradition orale occitane (p. 191), exercices de traduction en français de contes occitans. Les exemples de textes choisis, forment une chrestomathie qui dit clairement les choix politiques des auteurs (p. 172). Le support iconographique humoristique est simplement admirable.

D'un point de vue de l'application, il n'y a rien à reprendre de cet ouvrage, qui est un usuel de base. Tout au plus à chaque page, pourrions-nous débattre de la doctrine grammaticale qui préside aux leçons, au plan terminologique ; les auteurs n'ont rien voulu perturber des usages acquis en grammaire élémentaire du français ; c'est pourquoi, ils plaquent sur l'occitan les catégories grammaticales que suit la grammaire française apprise à l'école française : page 129, le superlatif absolu ; le superlatif tout court LO MIELHS, fabriqué avec les deux mots catégoriels *article* + *comparatif* ; la remarque sur la grammaire de l'article seul variable dans le schéma LO MIELHS/LA MIELHS, renseigne utilement sur ce point ; la pratique de l'indexation des textes occitans limousins avec classification est de nature à perfectionner la méthode, à l'usage.

J.-L. FOSSAT.

## DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Horácio de ALMEIDA, *Dicionário Popular Paraibano*, Editora Universitária UFPB, João Pessoa, 1979, 179 p.

Le Brésil possède jusqu'à présent un nombre assez réduit de glossaires régionaux, et de qualité fort inégale. Ce sont les parlers qui offrent les écarts les plus grands par rapport à la langue standard du sud-est (Rio de Janeiro et São Paulo) qui ont le plus intéressé les linguistes, amateurs ou professionnels, stimulés en partie par une importante littérature régionaliste. Ces parlers sont ceux du nord-est et de l'extrême sud du pays.

Le Paraíba, état du « nordeste » brésilien compte maintenant deux glossaires régionaux, le premier étant celui de Léon Clerot, *Vocabulário de Termos Populares e Gíria da Paraíba*, Rio de Janeiro, 1959. Horácio de Almeida a longtemps vécu parmi les paysans de la région, et son étude comprend plus de 4 000 mots et locutions du parler populaire.

Parmi les mots consignés, on remarque d'une part la présence de plusieurs archaïsmes tels que *luna* pour *lua*, *correger* pour *corrigir*, *coresma* pour *quaresma*, *avaluar* pour *avaliar*, etc., disparus dans la langue commune et qui se sont conservés dans cette région. D'autre part, à côté des innovations nées sur place on constate un nombre assez élevé de termes argotiques provenant probablement des grands centres du sud-est, comme *bacana*, *duro*, *penosa*, etc.

Notons enfin la productivité de certains éléments du lexique : les composés et les emplois métaphoriques de termes comme *cabeça*, *cabelo*, *olho*, *pau*, *pé*, etc., qui témoignent une fois encore de la créativité populaire.

On regrette que la brève notice introductory ne renseigne pas davantage sur certains points importants comme, par exemple, la façon dont ont été recueillis les termes. Il semble que l'auteur se soit servi principalement des connaissances acquises pendant la vingtaine d'années passées parmi les paysans et accessoirement, d'ouvrages littéraires régionaux. On ne donne pas non plus de précisions sur ce qui a été considéré comme langue populaire ; ainsi nous serions étonné qu'une forme « hybride » (vulgaire-savante) comme *bostifero* soit utilisée ou même comprise par les couches populaires, c'est-à-dire les paysans du Paraíba. Ce serait plutôt une expression vulgaire employée par les gens cultivés. Il nous faudrait aussi savoir si les mots recueillis se trouvent indifféremment dans les villes et/ou la campagne et quelle aire géographique ils recouvrent (tout l'État ? la capitale ?). Finalement on peut adresser à l'auteur la critique qu'il avait faite à son prédécesseur : avoir inclu plusieurs termes appartenant déjà à la langue commune, consignés dans les dictionnaires brésiliens de langue portugaise, sans altérations de sens.

On peut cependant dire que l'ouvrage, même s'il n'est pas présenté selon toutes les exigences théoriques souhaitables, aidera certainement à combler une lacune, en apportant des éléments nouveaux pour une meilleure connais-

sance de la réalité linguistique brésilienne. Il sera un instrument précieux pour les recherches dialectologiques qu'on envisage actuellement dans l'État de Paraíba, notamment pour le questionnaire de son atlas linguistique.

João Antônio de MORAES.

*Caderno de Letras*, Universidade Federal da Paraíba, Centro de Ciências Humanas, Letras e Artes, Departamento de Letras Clássicas e Vernáculas.

Nº 3 — Ano 2 Julho 1978. Avec ce « cahier », l'Universidade Federal da Paraíba (Brésil) donne un exemple stimulant pour l'étude du folklore : la création d'un « Programa de Pesquisas em Literatura Popular ».

Ce numéro 3 nous présente ce programme, qui a pour but la promotion et la recherche dans le domaine de la littérature populaire, notamment dans celui de la « literatura de cordel ». La « literatura de cordel » ou « folhetos de feira » est une littérature populaire en vers, qui se vend encore aujourd'hui sous forme de livrets dans les foires des villes et des villages du « nordeste » brésilien.

Le programme a les tâches suivantes :

A. Publications : 1. « Folhetos de feira » inédits ; 2. Études critiques ; 3. Bulletin informatif ; 4. Dictionnaire bio-bibliographique des poètes et « cantadores ».

B. Recherches : 1. Établissement du catalogue général des « Folhetos de feira » ; 2. Bibliographie critique de la littérature populaire ; 3. Crédit d'un Centre de Documentation des productions littéraires populaires.

Pour illustrer le genre de recherche que peut inspirer la « literatura de cordel », la revue offre une série d'articles. Le premier est signé de Luiz da Câmara Cascudo, *Da poesia popular narrativa no Brasil* ; dans cet article sont étudiées les racines de la poésie narrative brésilienne et les causes de son maintien dans le « nordeste » du pays. Encore aujourd'hui les politiciens de cette région commandent aux poètes populaires des « folhetos » chantant leurs vertus pour la propagande électorale !

Dans *A comunicação e a síntese na literatura de cordel*, Sebastiao N. Batista compare la littérature populaire en vers et les versions érudites traditionnelles en prose et fait apparaître le pouvoir de synthèse de la première.

L'article d'Idelette F. dos Santos, *O popular na literatura*, aborde le problème du statut de ce genre littéraire. Les quatre derniers articles, d'Altimar Pimentel, Linalda A. Mello, Francisca N. F. Borges et Magna Celi de Souza sont consacrés à un thème très fréquent dans le genre « cordel », celui du diable, traité selon différents points de vues.

Pour le lecteur français il y a l'article récent de Paul Zumthor, *L'écriture et la voix*, dans *Critique* XXXVI, n° 394, mars 1980, p. 228-39, qui donne une excellente présentation de la littérature de « cordel ».

João Antônio de MORAES.